



S'ENGAGER POUR CHACUN
AGIR POUR TOUS

11
09
17

Une rentrée sur les chapeaux de roues

A l'occasion de cette rentrée 2017, la **Direction** semble bien **pressée** d'arriver au terme de la mise en place de son projet BMDP ; **elle enchaîne donc les dossiers à une vitesse grand V**, que ce soit en *Comité d'Entreprise* ou en réunion de *Négociations*...

Le dernier **Comité d'Entreprise** du 24 aout s'est donc tenu sur une matinée seulement (chose plutôt rare dans la CR), les sujets abordés étaient pourtant importants :

- **Evolution du secteur Digital** avec « éclatement/transfert » de l'activité sur les services *Organisation, Communication, Flux-moyens de paiements* et *Conformité*. Bizarrement le *marché des particuliers* est le grand oublié. **La Direction en profite pour supprimer 2 postes. Avis défavorable des élus CFDT.**
- **Evolution du secteur Collecte et Successions** : une activité qui connaît des évolutions techniques importantes et un cadre règlementaire toujours plus contraignant, la Direction estime avoir atteint les limites acceptables dans son organisation ; **elle fait évoluer la structure postes** en passant de **8 à 5 AA** mais de **18 à 22 TAU** (au total, création de **+1 poste net**). **Pour les élus CFDT ça va dans le bon sens** ; ils souhaiteraient cependant voir la Direction aller + loin et lui ont demandé la mise en place d'une **REC réseau** pour les collaborateurs en contact avec des clients/prospects lors des appels sortants qu'ils effectuent auprès des bénéficiaires de contrats d'assurance-vie. La Direction ne ferme pas la porte... à suivre donc.
- **BMDP : évolutions d'horaires de certains BR** pour tenir compte des temps de trajet : **30mn pour 35 points de vente concernés** (+ de 30% de la globalité des points de vente rattachés !) et **45mn pour 3 points de vente** : **Avis forcément défavorable des élus CFDT**, rappelant leur refus des horaires BMDP d'une manière générale, tels que la Direction les a envisagés.
- **Résultats financiers à fin juin** : PNB 236,3M€ (-3%), Charges de fonctionnement 126,8M€ (+6.3%), Résultat Net 68M€ (-11.2%) ; **Activité commerciale** : « bons résultats, mais inférieurs aux attendus et perte de parts de marché... ». **La Direction semble peu s'en émouvoir et ne cherche pas les causes...**

Déjà à l'ordre du jour du prochain CE :

- **projet de coopération « Comptabilité et Gestion des Crédits »**

Lors de la **réunion de négociation** mercredi 06 septembre, la Direction semblait tout aussi pressée d'avancer (voire d'échouer).

- **Qualité de Vie au travail et Droit à la déconnexion** : Disons-le de suite, la Direction ne semble pas prête à mettre en place les outils nécessaires pour réguler l'information (mails notamment) les week-ends et en soirée ; devons-nous nous contenter d'une simple charte d'utilisation des outils numériques ? **Pour la CFDT, il ne s'agira pas de réécrire l'accord national du 1^{er} mars 2017, ni de se contenter d'une simple charte** pleine de bonnes intentions, renvoyant chacun à sa responsabilité propre dans l'utilisation des moyens de communication mis à sa disposition.

- **Dons de jours de congés** : **la CFDT s'est dite favorable à la reconduction** de l'accord, en demandant à la Direction d'augmenter son abondement (aujourd'hui 10% des jours de congés non utilisés et non placés par les salariés en CET). Le sujet sera à l'ordre du jour de la prochaine réunion.

- **Aide à la création et reprise d'entreprise** : après un rapide bilan, **la CFDT s'est positionnée favorablement à la reconduction pour 3 ans en l'état** de l'accord qui apporte toute satisfaction.

- **Temps partiel « seniors »** : cet accord permet aux salarié(é)s de + de 58 ans de profiter d'un temps de travail réduit à 60% et payé 70%. La CFDT a demandé l'élargissement des possibilités (temps de travail 50% payé 60%, 80% payé 90%...etc). Malgré le refus de la Direction, **l'accord pourrait être reconduit**, les Organisations Syndicales ayant à se positionner sur un projet d'accord qui devraient leur parvenir prochainement.

- **CESU-garde d'enfants** : voilà un sujet qui a cristallisé les échanges une bonne partie de la matinée ; **dès le mois de juin, la CFDT avait fait part de sa demande : Chèque CESU** (ou aide financière) sur justificatif pour **tous les salariés** ayant des enfants de -12ans. **Montant : 103.50€** justifié par un coût horaire de 23€ environ, multiplié par 2h par semaine (conséquence du 19h) et par 4 semaines et ½ par mois, tout en tenant compte d'un crédit d'impôts de 50%.

Dans l'esprit de la CFDT, **il n'était pas question d'un quelconque co-financement par l'entreprise et les salariés**. Eh bien **pour la Direction, si !** C'est une découverte pour les Organisations Syndicales ; les salariés apprécieront. Elle envisage même de les faire participer à **hauteur de 40%**. **Décidément, Les salariés paient cher les conséquences** de ses choix d'organisation ; comme dirait la Direction « *c'est la vie de toute entreprise qui doit s'adapter* ».

Chacun appréciera ; c'est sans doute le nouveau sens qu'il faut comprendre dans la notion d' « Innovation Sociale » si chère à la Direction.

Prochaine séance de négociation : jeudi 05 octobre. L'accord CET (pour rappel dénoncé par la Direction) sera à l'ordre du jour.